



Réunion du CA – mercredi 23 août 2021

Présents : Didier, Étienne, Armelle, Isabelle D., Isabelle I., Laure B.,
Mélanie, Sophie
Excusée : Laure D.

Sommaire

Mise en place du nouveau conseil d'administration	1
Projet de commissions ou groupes de travail	2
Forum	2
Enquête « Profession : correcteur »	2
Formations	3
Site Internet et annuaire des adhérents	3
Enfin	4

Pour information

Le nouveau CA élu lors de l'AG du 19 juin s'est réuni une première fois le 12 juillet. Cette réunion a permis de faire connaissance et de poser les bases du fonctionnement du CA ; elle n'a pas fait l'objet d'un compte rendu.

Mise en place du nouveau conseil d'administration

En application de nos statuts, les membres du conseil d'administration élus à l'assemblée générale du 19 juin 2021 doivent élire une ou un président et une ou un trésorier.

- présidente : Isabelle Detienne
- trésorier : Didier Noury

👉 Répartition des rôles

- budget, suivi des dépenses : Didier dans un premier temps, et Laure D. l'assistera pour assurer une transmission,
- demandes d'adhésion : Armelle et Laure D.,
- formation (suivi des projets de formation de l'ACLF) : Étienne et Isabelle I.,
- logistique des réunions du CA et RGPD : Mélanie,
- messagerie : Isabelle D. et Isabelle I. (Armelle pour la messagerie « demandes d'adhésion »)
- site Internet et réseaux sociaux : Laure B., Sophie et Étienne,
- enquêtes (suivi, conception et valorisation des enquêtes de l'ACLF) : Armelle, Laure B. et Laure D.,
- modération du forum : Armelle, avec Fanny C. et Anne-Sophie G. (2 adhérentes hors CA).

Projet de commissions ou groupes de travail

Le conseil d'administration a présenté un projet de création de commissions ou groupes de travail à l'assemblée générale du 19 juin dernier (voir le compte rendu [sur le forum](#)).

Rappel

La proposition consiste à créer des commissions thématiques dans lesquelles les adhérents pourront s'impliquer et réfléchir collectivement sur les thèmes qui les intéressent. Chaque commission aurait pour objectif d'étudier un sujet, d'élaborer différents scénarios, puis, s'il y a lieu, de faire des propositions au conseil d'administration pour prise de décision.

Un membre du CA pourrait être présent dans chacune des commissions pour apporter une vision d'ensemble sur les projets de l'association et faire le lien avec les autres groupes, mais il n'en serait pas l'animateur ni le secrétaire.

Les commissions proposées par le CA sont décrites dans le compte rendu de l'AG :

communication

formation

observatoire du métier

pratique professionnelle

vie associative, rencontres

gouvernance

Le conseil d'administration vous invite tous à une rencontre en visioconférence pour lancer ces commissions

☛ **le samedi 16 octobre à 10 h 30.**

Le descriptif des commissions est proposé dans le compte rendu de l'assemblée générale.

Forum

Un courriel a été envoyé aux adhérents le 28 juillet, intitulé « En ce moment sur le forum de l'ACLF ». Il s'agit d'un essai destiné à valoriser les discussions en cours et à inviter les adhérentes et les adhérents à y participer.

> Sophie se chargera de renouveler l'opération tous les 15 jours environ, selon l'actualité sur le forum.

Enquête « Profession : correcteur »

Le rapport de l'enquête nationale « Profession : correcteur » a été diffusé en avant-première aux adhérents (courriel du 31 juillet 2021).

Nous communiquerons début septembre sur le site et les réseaux sociaux de l'ACLF auprès des répondants à l'enquête qui ont laissé leurs coordonnées dans le formulaire, des partenaires institutionnels (agences régionales du livre, CNL, ministère, Drac...) et des journalistes (ActuaLitté, Livres Hebdo, etc.).

Formation

Rencontres auteurs et correcteurs littéraires en visioconférence

La troisième rencontre du cycle de rencontres Convergences consacré aux « enjeux de la correction en littérature générale » aura lieu en visioconférence. Il s'agira d'un dialogue entre Sylvain Prudhomme, auteur, et Camille Monnier, correctrice, autour des trois ouvrages sur lesquels ils ont travaillé ensemble, et surtout *Légende* (Gallimard, coll. « L'Arbalète », 2016).

☛ le 9 septembre à 17 h 30

Nous communiquerons sur cette rencontre par courriel auprès des adhérents et sur les réseaux sociaux de l'ACLF autour du 1^{er} septembre.

Plusieurs thèmes sont envisagés ; l'animatrice, Sophie Quetteville, travaille sur un fil conducteur un peu plus précis pour lier ces différents points :

- entrée de la correctrice dans la logique du texte,
- le travail sur la chronologie,
- le traitement typo des dialogues et des propos rapportés,
- la liberté accordée par rapport à la convention et à l'usage (quand la correctrice incite l'auteur à l'audace).

Les [comptes rendus des deux premières interventions](#) sont disponibles sur le site de l'ACLF. Les vidéos des deux interventions précédentes sont en cours de montage.

Site Internet et annuaire des adhérents

Début 2021, une demande de subvention complémentaire a été déposée à la Drac Île-de-France pour financer la création d'un annuaire en ligne des membres de l'ACLF.

L'outil de gestion actuel du site ne permet pas de développer un annuaire qui répondrait à nos attentes. Nous devons d'abord transférer l'ensemble du site Internet sur Wordpress, et la subvention sollicitée devait y participer. Or la Drac nous a répondu le 27 juillet pour nous faire part de son refus (en 2021, de nombreuses demandes ont été déposées par des structures fragilisées par la crise ; notre demande n'a pas été jugée prioritaire).

Nous envisageons donc de financer ce projet sur nos fonds propres, en deux temps (les montants indiqués correspondent aux devis du prestataire retenu par le CA pour ce projet) :

- fin 2021, transfert du site sur Wordpress (budget : 1 920 €) ;
- 2022 : création de l'annuaire des adhérents (budget : 2 400 €).

Le trésorier, Didier, a donc rectifié le budget prévisionnel pour l'année 2021 :

ACLF : budget prévisionnel 2021 version 2 du 23/08/2021

Recettes

Report à nouveau	917,33
Provisions 2020 pour formation en orthotypographie + exploitation enquête « Profession : correcteur »	4 350,00
38 cotisations débutants 2021 à 25 € (38/93 = 41 %)	950,00
55 cotisations confirmés 2021 à 40 € (55/93 = 59 %)	2 200,00
Total	8 417,33

Dépenses

Déplacements	200,00
Impression flyers pour communication	100,00
Frais bancaires	126,00
Hébergement site Internet (OVH)	139,00
Exploitation enquête « Profession : correcteur » (agence Voix/Publics)	2 850,00
Transfert du site vers WordPress	1 920,00
Formation en orthotypographie	1 500,00
3 rencontres auteur/correcteur	1 500,00
Divers	82,33
Total	8 417,33

Enfin,

nous vous souhaitons une bonne rentrée !

*